Tarifs au 1er Novembre 2026

Service Autorisé d'Aide et d'Accompagnement à DOMICILE - SAAD					
Tarification par le Conseil Départemental du Finistère					
Prestations légales					
DPA, DPH, PCH et APA et GIR 1 2 3 4	***aide à l'autonomie***				25,70 €
Complément Usager APA					3,00 €
Complément Usager PCH - Aide Sociale					1,00 €
Prestations sociales		Tarif CNAV Au 1er/08/26		Différentiel Au 1er/08/2026	
CAISSE DE RETRAITE GIR 5 6	***aide ménagère***		28,00 €	5,00 €	33,00 €
(voir CNRACL)	***aide ménagères dimanche***		31,40 €	1,60 €	33,00 €
Autres prestations					33,00 €
Frais de CESU					3,50%
Frais de déplacement					0,47 €

le reste à charge des usagers est soumis aux barêmes en vigueur
et est établi selon les prises en charges accordées par les financeurs

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE						
	Repas	Frais + Livraison				
Plateau-repas - Morlaix Saint-Pol	6,995	6,505	13,50 €			13,50 €
Plateau-repas - Ile de Batz	6,995	6,155	13,15 €			13,15 €
Frais de Barge - Ile de Batz			2,35 €			2,35 €
Frais de dossier			50,00 €			50,00 €

MUTUELLES ASSISTEURS				
Heure Mutuelles Assisteurs	**31,50 €**			**31,50 €**
Heure Mutuelles Assisteurs AVS	**33,50 €**			**33,50 €**
Kilomètre à la charge de l'usager (sauf DOMISERVE)	*0,50 €*			0,50 €

SERVICE PARTICULIER EMPLOYEUR (mandataire)			
CONVENTION COLLECTIVE DU PARTICULIER EMPLOYEUR			
Accompagnement Intégral			
proposition de 3 candidats avec recherche de remplaçants (congé - maladie) - rédaction des actes administratifs - rédaction du contrat de prestations permanent - suivi régulier			
	TARIF HT	TVA 20%	TARIF TTC
Tarif horaire employeur +70 ans ou exonéré de charges patronales Urssaf à partir de			**21,72 €**
Tarif horaire employeur non exonéré de charges patronales Urssaf à partir de			**23,67 €**
(dont frais de gestion / heure)	*4,75 €*	*0,95 €*	*5,70 €*
Frais de dossier à l'ouverture	50,00 €	10,00 €	60,00 €

ACCUEIL DE JOUR		
Tarification du CD 29 **Habilitation à l'aide sociale**	**Tarif à la journée**	
HEBERGEMENT	Personne de + 60 ans	Personne de - 60 ans
Accueil de Jour	40,04	64,68
La participation des usagers de l'accueil de jour est conforme au règlement départemental de l'aide sociale à ce titre la participation financière est calculée en fonction des ressources		
DEPENDANCE	**GIR 1et 2**	**GIR 3 et 4**
Accueil de Jour	41,55	23,35
	GIR 5 et 6	
	10,05	
SOINS	Dotation globale de l'ARS	
TRANSPORT	forfait restant à la charge de l'usager	4,00 €

SSIAD	
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE	Prise en charge par l'assurance maladie
Pas de participation financière des patients	

TELE ALARME			
ASSISTANCE	frais dossier	installation	mensualité
Selon prestataire - facturation directe par l'installateur			

Adhésion annuelle fixée chaque année par l'Assemblée Générale des adhérents	20 €

le reste à charge des usagers est soumis aux barêmes en vigueur
et est établi selon les prises en charges accordées par les financeurs

Crédit d'impôts de 50% sur le reste à charge (sauf Accueil de Jour = réduction impôts Ehpad)

AS DOMICILE PAYS DE MORLAIX

S! services à la personne

AICI : Votre agence vous propose l'Avance Immédiate du Crédit d'Impôt

Tarifs après réduction du crédit d'impôt de 50% - Association habilitée AICI

ASSISTANCE INFORMATIQUE	
Heure assistance informatique	32,00 €
Frais de déplacement par km	*0,28 €*

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE	
Heure assistance administrative	29,35 €
Frais de déplacement par km	*0,28 €*

PETIT JARDINAGE ET BRICOLAGE	
Heure jardinage	28,35 €
Heure bricolage	26,00 €
Heure vitrerie	26,00 €
Forfait déchetterie	2,85 €
Boîte à clés - forfait installation	50,78 €
Frais de déplacement par km	*0,28 €*

PRESTATIONS DE CONFORT ET GARDE D'ENFANTS	
Heures travaux ménagers	15,35 €
Heures dimanches/fériés	18,05 €
Heure accompagnement	16,75 €
Complément intervention courte heure accompagnement	1,75 €
Heure garde d'enfant	16,50 €
Frais de déplacement par km	*0,25 €*
Forfaits déplacement par heure d 'intervention	*0,55 €*
Forfait annulation	10,75 €
Frais de dossier	25,00 €

Conventions avec toutes les mutuelles pour le retour à domicile après hospitalisation sans reste à charge

Adhésion annuelle fixée chaque année par l'Assemblée Générale des adhérents	10 €